

**Correspondance de Maurice de Nassau
à sa sœur Charlotte-Brabantine¹
présentée et annotée par Jean Luc Tulot**

-=-

Charlotte-Brabantine était la sœur préférée de Maurice de Nassau², de cette relation particulière témoigne seulement une quinzaine de lettres de Maurice à sa sœur écrites entre 1597 et 1619, conservées dans le Fonds La Trémoille des Archives nationales de France à la cote 1 AP 28. Pour leur part curieusement les Archives royales de la Maison d'Orange-Nassau ne conservent aucune lettre de Charlotte-Brabantine à son frère.

La première des lettres de Maurice de Nassau conservée dans le Fonds La Trémoille est la lettre que celui-ci écrivit le 22 août 1597 au duc de Bouillon du camp devant Rheinberg pour l'informer de la prise de cette ville et qu'il avait bien reçu la lettre du duc où celui-ci lui mandait que son cousin le duc de La Trémoille demandait la main de sa sœur Brabantine ; lettre que le duc de Bouillon avait du transmettre à sa belle-sœur. Vraisemblablement le même jour, Maurice écrivit à sa sœur, une lettre non datée, où il lui conseillait d'accepter cette offre. Cette lettre où Maurice appelle sa sœur « belle Brabantine » a été publiée par Paul Marchegay pour la première fois en 1857 dans le *Bulletin de la Société d'Histoire du Protestantisme Français*³ et une seconde fois en 1881 dans les *Mémoires de la Société de Statistique, Sciences, Lettres et Arts du département des Deux-Sèvres*⁴.

Les autres lettres de Maurice de Nassau à sa sœur sont inédites. Dans la dernière lettre de Maurice de Nassau conservée dans le Fonds La Trémoille, datée, du 3 septembre 1619, il demande à sa sœur qu'elle autorise André Rivet le pasteur de Thouars à partir pour l'université de Leyde pour y enseigner la théologie. Le Fonds La Trémoille ne conserve aucune des lettres que Maurice a pu écrire entre 1620 et 1625.

Les lettres de Maurice de Nassau ne comportent pas les longs développements que l'on trouve dans celles de Louise-Juliane et d'Elisabeth où elles tressent des louanges sans fin à leur sœur. Il ne cherche en aucune façon à répondre aux exigences de civilité et aux pratiques épistolaires du temps, ses lettres sont courtes et concises, ce qui ne veut pas dire qu'elles ne manquent pas d'affection, seulement Maurice de Nassau, comme tout homme d'état de son temps avait appris à maîtriser ses émotions, et n'exprimait ses sentiments qu'en quelques mots.

Par ailleurs, Maurice de Nassau en homme d'action avait peu de goût pour l'écriture. Dans une lettre non datée de mars 1603 Louise de Coligny déplore ce fait de la part de son beau-fils Maurice et de son fils pour écrire :

« Certes il ne se peut rien voir de plus paresseux à écrire qu'ils sont, et demeurent toujours en ces belles maximes : qu'il n'y a rien au monde de plus inutile : que vous savez bien qu'ils vous aiment et

¹ Commencé le 2 juin 2008.

² A. Th. van DEURSEN, *Maurits van Nassau. De Winnaar die faalde*, Uitgeverij Bert Bakker, Amsterdam, 2000, p. 16. Louise de Coligny dans sa lettre du 12 février 1609 à Charlotte-Brabantine de Nassau, touchant la fille de celle-ci qu'elle avait emmenée avec elle à La Haye, elle écrit : « Votre frère le prince Maurice lui fait toujours la guerre, comme il faisoit à vous, mais il l'aime aussi tout ce qu'il se peut ». Paul MARCHEGAY et Léon MARLET, *Correspondance de Louise de Coligny, princesse d'Orange (1555-1620)*, Réimpression de la 1^{ère} édition de 1887, Slatkine reprints, Genève, 1970, p. 254. A lire ce passage, l'on comprend que c'est la vivacité qu'il retrouvait en sa nièce Charlotte de La Trémoille, que Maurice de Nassau aimait en sa sœur Charlotte-Brabantine.

³ Paul MARCHEGAY, « Les deux duchesses : lettres de Madame de Bouillon à Madame de La Trémoille », *Bulletin de la Société d'Histoire du Protestantisme Français*, tome VI, 1857, p. 201.

⁴ Paul MARCHEGAY et Hugues IMBERT, « Lettres missives originales du seizième siècle (100 femmes et 200 hommes) tirées des archives du duc de La Trémoille », *Mémoires de la Société de Statistique, Sciences, Lettres et Arts du département des Deux-Sèvres*, 2^{ème} Série, Tome XIX, 1881, p. 1-463, Lettre N° 280, p 407.

qu'ils sont à votre service ; que c'est tout ce que peut représenter leurs lettres. Ils me font mourir quand ils se mettent sur ces opiniâtretés-là, que vous connoissez, car il n'y a raison qui les puisse vaincre »⁵.

1

22 août 1597 – Camp devant Rheinberg⁶
à Monsieur le duc de Bouillon
Maréchal de France⁷

Monsieur vous aurés entendu passé quelque temps que ie me suis mis aux champs avec l'armée de Messieurs les Estats pour assiéger le ville de Berck. Dieu at tellement bénit mon entreprinse que après avoir faict les aproches nous avons emporté par la sappe un des bolwers de la ville et logé au pied de l'un de leurs ravelins, ceux de dedans voians que nous estions maistres de leurs flancs et que je battois leur courtine avec trente cinq pièces, comme la brèche commençoit à se faire bonne et voiant marcher nos troupes pour donner l'assaut ont désiré entrer en composition avec moy, tellement qu'ils en sont sortis devant hier, dix jours après que je les avois assiégé, fort environ mille hommes. L'ennemi marchoit de tous costés pour les secourir. Il y avoict desià une bonne partie de leur armée a demy lieux de nous. C'estoient des troupes qu'ils avoient faict avancer sur le bruiet de la batterie.

Monsieur i'ay receu vostre lestre qu'il vous a pleu m'escire touchant l'alliance que présenté pour ma sœur Brabantine⁸ ; et puis qu'il vous plaist sçavoir mon advis, il me semble qu'elle sera fort avantageuse et honorable pour ma sœur et pour toute nostre maison ; et puisque je sçay que Madame la princesse ma belle-mère vous en escrira plus amplement et vous fera entendre l'inclination de ma sœur. Je me remettray à ce qu'elle vous en mandra.

Monsieur Barneveldt ne m'a rien mandé de l'affaire que vous luy avez escrit. Si tost que i'auray de ses nouvelles, ie vous respondray plus particulièrement. Je vous supplie cependant de me tenir pour,

Vostre bien humble frère à vous faire
service.

Maurice de Nassau

Au camp devant Berck ce 22 d'aoust.

Archives nationales, 1 AP 28/47

2

[22 août 1597] – [Camp devant Rheinberg]
à Mademoiselle Brabantine de Nassau

Ma sœur, je vois que depuis que je vous ay laissé, nostre *trinck trinck* s'est changé en himmenée. Il me semble que c'est un himmenné qui est *grabat* et que vous ne devez refuser en aucune façon. Je vous le consielle comme celuy qui vous aime plus que personne de ce monde, encores que je sache bien que cela vous ravira de ce pays qui me sera un très grand regret. J'escris à Monsieur et Madame de Bouillon que, pour moy, je le trouve très bon, mais que Madame leur mandera plus particulièrement vostre volonté. Adieu ma belle Brabantine, je suis,

⁵ Paul MARCHEGAY et Léon MARLET, *Correspondance de Louise de Coligny, princesse d'Orange (1555-1620)*, op. cit., p. 203.

⁶ Rheinberg (Rhénanie-du Nord-Westphalie), en néerlandais Rijnberk, était une place forte sur la rive gauche du Rhin en amont de Wesel. Prise par les Espagnols en 1590, elle fut reprise par Maurice de Nassau en 1597 et 1601.

⁷ Le 21 août 1598, Maurice de Nassau avait écrit une lettre à Jean de Nassau en néerlandais lui annonçant la prise de Rheinberg. Cette lettre a été publiée par Guillaume GROEN van PRINSTERER, *Archives ou Correspondance inédite de la Maison d'Orange-Nassau*, 2^e série, tome I : 1584-1599, Utrecht, 1857, p. 384-385.

⁸ Si la lettre que le duc de Bouillon écrivit à Maurice de Nassau pour l'informer que son cousin le duc de La Trémoille demandait en mariage sa sœur Brabantine n'est pas parvenue à nous, Guillaume GROEN van PRINSTERER, a publié la lettre que le duc de Bouillon écrivit le 21 juillet 1597 de Châtellerault à Jean de Nassau sur ce sujet (*Archives ou Correspondance inédite de la Maison d'Orange-Nassau*, 2^e série, tome I, op. cit. p. 383) et le Fonds La Trémoille conserve la lettre qu'il avait écrivit le 20 juillet 1597 à Charlotte-Brabantine de Nassau et que Paul Marchegay a publié dans le Bulletin de la Société d'Histoire du Protestantisme français, 1866, tome XV, « Lettres du duc et de la duchesse de Bouillon à Mademoiselle Charlotte-Brabantine de Nassau, 1595-1597 », p. 99.

Vostre bien humble frère à vous faire
service.

Maurice de Nassau

Archives nationales, 1 AP 28/48

3

Sans date – Sans lieu
à Mademoiselle Brabantine de Nassau

Ma sœur, j'espérois d'estre si heureux de vous voire devant vostre parlement, mais puisque Monsieur de Boullon haste tant vostre voiage et que si m'esloingne de vous, je crains que je seray contraint de vous dire l'adieu par ce mot. Je vous prie donc ma belle Brabant de m'aimer tousiour comme vous avés faict et encores que je soye loing ou près de vous jamais vous ne sortirés de mon esprit car personne ne vous honnora jamais tant que,

Vostre bien humble frère à vous faire
service.

Maurice de Nassau

Archives nationales, 1 AP 28/49

4

20 février 1598 – La Haye
à Mademoiselle Brabantine de Nassau

Ma sœur, vos lettres m'ont bien tesmoigné que les oubliances de Diepe n'ont pas eu puissance sur vous pour ce coup puis que vous avés prins la paine de m'escire. Parmy tant de festins vous m'avés souhaitée près de vous pour voire tant de beaux banquets. Si les souhaits avoict puissance, i'y voudrois estre, quand vous serés en vos festins, pour vous dire un peu des mots *grabats*. Je m'assure, nonostant vostre gravité, je vous ferois rire. Je croys, ma sœur, que vous m'asseurés tant que vous continuerez tousiours de m'aimer, je n'en ay jamais doubté, aussi j'espère que vous vous ferrés bien assurrée de mon amitié. Elle ne vous faudra jamais et vous sera tousiours conservée aussi entière qu'elle vous at esté quand j'avois ce bien de vous voire et avec ceste promesse je demeureray toute ma vie,

Vostre bien humble frère à vous faire
service.

Maurice de Nassau

De La Hayce, ce 21 de febvrier 98.

Archives nationales, 1 AP 28/50

5

10 février 1602 – La Haye

Ma sœur, ce porteur vous dira de mes nouvelles et tout ci que se faict en ce pais. Je me remettray à ce coup à ce que vous en apprendrés de luy. Je vous diray seulement que je vous aime comme j'ay tousiours faict et que je souhaite extrêmement ce contentement de vous voir. Vous sçavez le pouvoir que vous aves tousjours eu sur moy, vous l'avés encore et l'aurés tousiour sur,

Vostre bien humble frère à vous faire
service.

Maurice de Nassau

De La Haye, ce 10 de janvier 1602.

Archives nationales, 1 AP 28/53

6

20 février 1603 – La Haye

Ma sœur, je sçay que vous croiés que je vous ay oublié puisque n'avés eu de mes lettres en quelque temps. Mais quand vous penserés à l'affection que je vous ay tousiours portée, ie m'asseure que vous changerés d'opinion. Je vous suis tousjours le mesme que je vous estois quand vous partiés de ce pais, ceste volonté ne me changera jamais. J'attans icy des députés de Madame l'Electrice et de mes autres sœurs. Je feray pour vous tout ce qu'il me sera possible.

Je suis extrêmement en peine des difficultés qui sont entre le Roy et Monsieur de Bouillon. Je luy ay escrit. Je souhaite extrêmement de vous voir avec vostre petit anfan et jusques à tant que cest heur m'arrive je demeureray,

Vostre bien humble frère à vous faire service.

Maurice de Nassau

De La Haye, ce 20 de febvrier 1603.

Archives nationales, 1 AP 28/54

7

21 avril 1603 – La Haye
à Charlotte-Brabantine de Nassau

Ma sœur, ie suis esté bien aise de voir par vos lettres que vous estes tousiours grabatté, mais très marri du malheur que Madame de Bouillon at eu de la mort de son fils⁹. Il y at icy deux conseillers qui sont venus d'Allemaigne pour les affaires de Madame l'Electrice et les vostres. Je vous serviray en cela de tout mon pouvoir. Vous apprendrés toutes les nouvelles de ce pais par ce porteur. Je vous aime comme j'ay tousiours fait. C'est tout que je vous puis dire pour ce coup et que je suis,

Vostre bien humble frère à vous faire service.

Maurice de Nassau

De La Haye ce 21 d'avril 1603.

Archives nationales, 1 AP 28/55

8

10 juin 1605 – du Camp de Watervliet

Ma soeur, je vous envoie la lettre au Roy que vous avés désirée, je voudrois qu'elle vous fait aussi utile que je vous le souhaite, j'ay entendu par des gentilshommes qui sont venus en ceste armée et qui m'ont porté de vos lettres que vous estes en bonne santé de quoy je suis bien ayse. Vous verrer bien tost Madame la princesse de laquelle vous apprendrés particulièrement de nos nouvelles de par de ça. Je voudrois estre si heureux de pouvoir jouir de ce mesme bien, mais puis qu'il faut que cela soit différé jusques à meilleure occasion je demeureray cepandant comme i'ay tousiours esté,

Vostre bien humble frère à vous faire service.

Maurice de Nassau

Du Camp de Watervliet, ce 10 de juin 1605.

Archives nationales, 1 AP 28/57

⁹ Charlotte-Brabantine de

10 octobre 1606 – Camp de Wesel

Ma seur, je sçay que vous trouvés estrange que je tarde tant de vous escrire. Si vous me prêter que je vous ay oublié, vous me faites très grand tort. Vous sçavés ce que l'on honore et estime ne sort point de la mémoire, et principalement à un frère qui vous aime comme je fais. Les empêchemens que j'ay eux cest esté m'ont faict estre plus paresseux que je ne dois. Il ni cependant nul changement en l'affection que je vous porte. Si le chemin eut esté si libre que vous et ma sœur Madame de Boullon avés esté près de moy, ceste occasion ne fut pas échappée que je n'eusse en ce bien de vous voir et vous dire combien que je suis,

Vostre bien humble frère à vous faire service.

Maurice de Nassau

Du Camp de Wesel, ce 10 d'octobre 1606.

Archives nationales, 1 AP 28/58

12 février 1609 – La Haye

Ma sœur je ne doubte pas où vous estes en paine pour sçavoir l'issue de nostre traité de trèves. Je ne vous en puis encores rien mander d'asseurer par ce porteur sinon que les ambassadeurs du roy de France et d'Angleterre sont partis d'icy il y at cinq iours vers Anvers avec la dernière résolution des Estats de ces provinces et sur quels poincts ils veulent la presse et si le Roy d'Espagne et les Archiducqs ne veulent accorder lesdicts poincts ou qu'ils prennent nouveau délai d'envoyer en Espagne qu'ils doyvent rompre le traité. Les advis viennent de tous costés que le Roy d'Espaigne ne veut en aucune façon accorder les articles que nous désirons. Touttefois iusques à ce que nous ayons des nouvelles des Ambassadeurs il n'i est rien de certain.

Nous sommes icy avec la mesme incertitude pour le faict de nostre partage, car Monsieur le prince d'Orange, mon frère, à cause de ses prétensions veut faire la portion des autres si petite que l'on n'an at sceu tomber d'accord jusques icy, cependant on y est encores empêché. Je ne faudray pas par tous moiens de favoriser vos affaires et de mes autres sœurs tant qu'il me sera possible.

On nous /2/ donne espérance que vous viendrés pour l'es[té qui] vient aux eaux de Spa. Si cela est j'espère que nous vous verrons. Ce que je désire infi[niment] comme celuy qui vous ayme le plus en ce monde. Vostre fille ne peut faillir de se faire bien [...]. Elle est bien exercée. Je vous prie de faire mes recommandations à vos fils et m'aimer tousiour comme,

Vostre bien humble frère à vous faire service.

Maurice de Nassau

De La Haye, ce 12 de febvrier 1609.

Archives nationales, 1 AP 28/59

13 mai 1610 – La Haye

Madame ma soeur, avec la commodité de vostre lacquay ie n'ay plus voulu dilayer de vous escrire mon point pour vous faire entendre quelque chose de nouveau, mais pour vous dire ce que j'espère que vous sçavés et croiés, c'est de la continuation de l'affection que ie vous ay tousiour portée. Je vous prie, ma sœur, de n'avoir pas autre opinion de moy et croire que jamais nostre ancienne amitié puisse changer je le vous proteste de mon costé et vous prie de me la vouloir conserver du vostre.

Votre fille devient bien sage et grande. Pour avoir souvant des querelles ensemble, je m'assure que vous la trouverés bien changée quand vous la verrés.

Si l'armée du Roy vient sur Julliers, j'espère que je seray alors bien près de vous, mais je ne m'ose pas encore prommettre ce bonheur de vous voire. [...] l'extrême envie que j'en ay et le grand

contentement que ce me seroit et espérance que je l'auray un jour. Le vous prieray cependant de me continuer vos bonnes grâces et je demeureray toute ma vie,

Vostre bien humble frère à vous faire service.

Maurice de Nassau

De La Haye, ce 13 de may 1610.

Archives nationales, 1 AP 28/61

11

11 mars 1611 – La Haye

Madame ma sœur, ce mot servira pour vous faire paroistre que je me souviens de vous et pour vous assurer que je m'estimerois fort heureux si quelque occasion s'offrit pour vous servir afin que vous puissiez cognoistre l'affection que je vous porte. Je suis esté mallade d'un grand rume et une fièbvre continue quelque tamps, mais je suis présentement quasi refaict. Le reste de nos nouvelles vous les apprendrés du Sr. de Flory présent porteur et je demeureray toute ma vie,

Vostre bien humble frère à vous faire service.

Maurice de Nassau

De La Haye, ce 11 de mars 1611.

Archives nationales, 1 AP 28/62

12

4 décembre 1613 – La Haye
à Madame de La Trémoille

Madame ma sœur, je suis esté infiniment ayse d'avoir veu icy Monsieur de La Trimouille vostre fils, lequel j'ay trouvé fort gaillard et bien sage et fort à mon gré. Je suis bien marry qu'il at si peu tardé en ce pais. Je voudrois que j'eusse eu pareillement ce bon heur de vous y voir, ce que je désire avec extrême passion afin de vous pouvoir tesmoingner moy mesmes combien je vous ayme et honnore. Monsieur vostre fils vous dira particulièrement les nouvelles de La Haye et de moy qui suis,

Vostre bien humble frère à vous faire service.

Maurice de Nassau

De La Haye, ce 4 de décembre 1613.

Archives nationales, 1 AP 28/63

13

10 février 1619 – Utrecht

Ma sœur, j'ay receu vostre lettre par Mibaise et suis esté fort ayse de sçavoir de vos nouvelles et que vous avés si bien avancé le mariage de vostre fils. Vous avés apprins, estant icy¹⁰, mon advis à quoy je ne puis rien adjouster sinon vous dire encores une fois que je le juge fort à propos et que vous ferés bien d'instruire vostre fils qu'il vous fasse estre grand-mère devant la fin de ceste année. Vous apprendrés la raison pourquoy j'ay faict un voyage icy à Utrecht. Nos affaires sont au mesme estat que vous les avés laissées comme Mibaise vous dira plus particulièrement et moy je demeureray toute ma vie,

Vostre bien humble frère à vous faire service.

Maurice de Nassau

¹⁰ Charlotte-Brabantine de Nassau était venue à La Haye en 1618.

D'Utrecht, ce 10 de faivrier 1619.

Archives nationales, 1 AP 28/64

14

22 avril 1619 – La Haye
à Madame la duchesse de La Trémoille

Madame ma seur, puisque vous avés trouvé bon de retirer d'icy mon nepveu Monsieur de Laval¹¹, je luy ay permis de vous aller trouver pour un temps et à condition que vous me le renvoyerés. Il vous fera offre de mon bien humble service et vous dira toutes nos nouvelles qui ne sont guères changées depuis vostre partement sinon que nostre sinode est fort advencé et espèrent devant avoir tout achevé. Messieurs les Estats généraux ont ordonné des juges pour nos prisonniers qui sont journellement empêchés pour examiner leur fait et crois en peu de jour leur procès sera en termes d'estre jugé. Je finis et demeureray toute ma vie,

Vostre bien humble frère à vous faire
service.

Maurice de Nassau

De La Haye, ce 22 d'avril 1619.

Archives nationales, 1 AP 28/65

15

3 septembre 1619 – La Haye
à Madame la duchesse de La Trémouille douayrière, ma bonne soeur

Madame ma sœur, J'ay esté requis par les curateurs de l'université de Leyden de vous prier de leur part qu'il vous pleue leur faire ce bien que d'assister leur député M^{re} Thomas Erpenius par vostre intercession et recommandation devers Monsieur de Rivet¹², ministre de la parolle de Dieu afin de ne faire difficulté de leur consentir leur demande qui est d'accepter la charge de professeur de la Sainte Théologie en ladicté université. Et d'autant que ie trouve zélée leur intention ne tendre pas seulement à l'utilité et service de ladite université, mais aussy pour le bien et advancement de tout l'estat de l'Eglise réformée, je n'ay peu laisser de vous prier de tenir ce fait en favorable recommandation et d'impartir de nostre faveur à la bonne direction de cest affaire en sorte que ledict Sr. Rivet ne face difficulté d'accepter ladicté charge és condisions que ledict Erpenius proposera lesquelles comme ie me veulx assurer il trouvera tant raisonnables qu'il n'aura occasion de les refuser. En quoy vous ferez chose très agréable à ladicté université et à moy en particulier.

Et sur ceste fin après mes humbles et très affectionnées recommandations en vos bonnes graces je prie Dieu de /2/.

Vous maintenir,

Madame ma sœur,

En sa sainte protection,

Vostre humble frère à vous faire
service.

¹¹ Charlotte-Brabantine de Nassau avait en 1618 laissé son fils auprès de son frère, mais sur la >>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>, elle le fit revenir en France.

¹² André Rivet (1572-1651), originaire de Saint-Maixent, était depuis 1595 le chapelain et pasteur des La Trémoille à Thouars. Sur cette démarche d'Erpenius Cf. Gustave COHEN, *Ecrivains français en Hollande dans la première moitié du XVIIe siècle*, Réimpression de l'édition originale 1920, Slatkine reprints, Genève, 1976, p. 293-310. Rivet a été l'objet de deux biographies par des historiens néerlandais : H. J. HONDERS, *Andreas Rivetus als invloekdrijck gereformeerde theoloog in Holland's bloeitijd*, 's-Gravenhage, Martinus Nijhoff, 1930 et A. G. van OPSTAL, *André Rivet. Een invloedrijck Hugenoot ann het hof van Frederik Hendrik*, Harderwijk, 1937 (Thèse de l'Université libre d'Amsterdam). La vaste correspondance d'André Rivet a été inventoriée par Paul DIBON, Eugénie ESTOURGIE et Hans BOTS, *Inventaire de la correspondance d'André Rivet (1595-1650)*, Martinus Nijhoff, La Haye, 1971.

De La Haye, ce 3^{ème} septembre 1619.

Maurice de Nassau¹³

Archives nationales, 1 AP 28/66

- § -

Jean Luc TULOT, F 22000 SAINT-BRIEUC, 2 septembre 2008

¹³ Pour cette lettre seulement la formule de politesse et la signature sont de la main de Maurice de Nassau.